

arcjurassien ch
01.2008 - 06.2013
RAPPORT D'ACTIVITÉS

Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud: une association, un territoire, des projets

### IMPRESSUM

Coordination

Alexandre Gabus

Mireille Gasser

Rédaction

arcjurassien.ch

Polygone

Conception graphique

Polygone

Photographies

Charly Rappo (DR)

Anita Vozza, CIP Tramelan

**EPFL-CEAT** 

Evelyne Perroud

Alain Fornage et Fabienne Lini, Polygone

Sophie Winteler

Mix et Remix

Mobilidée

Jura Tourisme

Pierre-William Henry

Eric Châtelain, Ville de Besançon

CSC Déchets SA

Pascal Vittoz, UNIL

David Cesbron, Région Franche-Comté

Jean-Bernard Sieber, Agence de presse Arc

Impression

Imprimerie Baillod

Edition juillet 2013

P 4	1.	LE MOT DU PRÉSIDENT
P 5	2.	INTRODUCTION
P 7	3.	UNE STRUCTURE POUR QUATRE CANTONS
P 8	3.1	Historique
P 9	3.2	Membres
P 9	3.3	Equipe
P 11	4.	LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS
P 12	4.1	Plate-forme de concertation
P 14	4.2	Minnovarc
P 15	4.3	Covoiturage
P 16	4.4	Prises de position politiques et partenariat
P 19	5.	POLITIQUE RÉGIONALE. LE PROGRAMME ARC JURASSIEN
P 19	5.1	Programme de mise en œuvre
P 20	5.2	Commission LPR
P 22	6.	ARCJURASSIEN.CH ET LA CONFÉRENCE TRANSJURASSIENNE
P 22	6.1	Conférence TransJurassienne
P 23	6.2	Conseil de la Conférence TransJurassienne
P 24	6.3	Rôle d' <b>arc</b> jurassien.ch
P 24	6.4	Schéma de cohérence des mobilités transfrontalières
P 25	6.5	Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ)
P 25	6.6	Formation professionnelle
P 26	6.7	Economie
P 26	6.8	Aire de proximité Mont d'Or / Chasseron
P 27	6.9	Environnement - Traitement des déchets
P 28	6.10	Autres projets
P 30	7.	ARCJURASSIEN.CH ET INTERREG
P 30	7.1	Programme Interreg IV France-Suisse
P 31	7.2	Coordination régionale Interreg Arc jurassien
P 32	7.3	Rôle d' <b>arc</b> jurassien.ch
P 34	8.	MANDAT DU RÉSEAU DES VILLES DE L'ARC JURASSIEN (RVAJ)
P 37	9.	COMMUNICATION
D 20	10	ASPECTS FINANCIERS

### LE MOT DU PRÉSIDENT

Lorsque j'ai repris en 2008 la présidence d'**arc**-jurassien.ch, qui s'appelait encore CTJ-Suisse, la coopération transfrontalière était au plus mal. Les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud peinaient en outre à faire entendre leurs voix sous le nom de CTJ-Suisse. Décision a alors été prise de créer une nouvelle association indépendante de la Conférence TransJurassienne et de clarifier ses missions autour de trois objectifs: renforcer le dialogue transfrontalier, mettre en œuvre les programmes Interreg et développer la concertation intercantonale.

Dans ce massif jurassien à la frontière étendue, la collaboration franco-suisse doit constamment être soutenue pour entretenir un échange constructif. Elle repose certes sur une communauté de destin bien réelle, mais elle ne s'impose pas d'elle-même et demande un travail de conviction permanent. En ce sens, la position renforcée des cantons au

sein d'**arc**jurassien.ch a contribué au renouveau de la Conférence TransJurassienne et à la restauration de la confiance dans les relations transfrontalières.

L'exemple de Minnovarc, qui réunit des entreprises suisses et françaises autour du thème de l'innovation dans les microtechniques, est une bonne illustration de cette nouvelle maturité transfrontalière.



Côté suisse, la mise en place d'une plate-forme de concertation témoigne de la volonté des cantons d'associer l'ensemble des partenaires concernés aux réflexions sur l'avenir de cette région, à commencer par le Réseau des villes de l'Arc jurassien. Plus récemment, le lancement d'un programme intercantonal de politique régionale doit permettre, à l'instar d'Interreg, de donner une réalité plus tangible à la collaboration intercantonale.

Ce regard en arrière montre que beaucoup de choses ont été faites depuis 2008. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré pour rendre ces actions possibles, en particulier l'équipe du secrétariat général. C'est avec la conviction que la collaboration intercantonale et transfrontalière repose désormais sur de bonnes bases que je termine ma présidence et passe le relais à mon successeur, le Conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash, en lui souhaitant beaucoup de plaisir et de succès dans cette fonction.

Pascal Broulis

Président d'**arc**jurassien de 2008 à juin 2013

### $\mathcal{I}$

### INTRODUCTION

Cinq ans et demi d'activités passés sous revue, c'est une belle ambition pour un rapport d'activités!

Depuis sa mise en place en octobre 2008, arcjurassien.ch a multiplié les contacts et les projets au niveau transfrontalier et intercantonal. La palette des champs d'intervention et la diversité des actions présentées dans ce rapport témoignent de l'activité multiforme de l'association. Ce dynamisme souligne également la pertinence de l'Arc jurassien comme territoire d'action, constat corroboré par le Projet de Territoire suisse qui identifie cette région comme l'un des douze périmètres de projets en Suisse.

Réunir au sein d'une même association la dimension transfrontalière et intercantonale de ce territoire est une démarche originale des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Elle est gage d'une meilleure cohérence des stratégies défendues aux différentes échelles territoriales. A cet égard, la volonté de ces cantons de confier à la même association la conduite des programmes transfrontaliers et intercantonaux de politique régionale renforce la complémentarité souhaitée par les cantons et par la Confédération.

Dans son rôle de plate-forme de concertation, arcjurassien.ch permet également à ces quatre cantons de parler d'une même voix avec leurs partenaires de Franche-Comté, que ce soit au sein de la Conférence TransJurassienne ou des programmes Interreg.

Enfin, par-delà ce rôle d'instance stratégique et de coordination, arcjurassien.ch a aussi la capacité de porter des projets fédérateur pour cette région.

Ces nombreuses activités méritent une belle vitrine. Le présent rapport entend les valoriser et les faire connaître. Le changement de présidence intervenu le 1er juillet 2013 entre le Conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis, qui a présidé aux destinées de l'association depuis 2008, et le Conseiller d'Etat neuchâtelois Jean-Nathanaël Karakash, est apparu comme le bon moment pour revenir sur les activités d'arcjurassien.ch de ces cinq dernières années.



### UNE STRUCTURE POUR QUATRE CANTONS

**arc**jurassien.ch est une association de droit privé créée en 2008, regroupant les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.

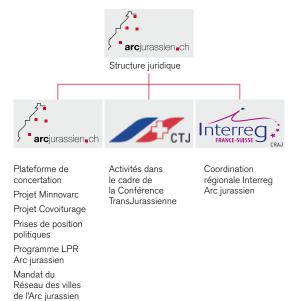
Ses missions: renforcer la coopération transfrontalière dans l'Arc jurassien, coordonner la mise en œuvre du programme Interreg France-Suisse dans cette région, développer la concertation à l'échelle de l'Arc jurassien suisse.

**arc**jurassien.ch est par conséquent un des acteurs majeurs du développement régional de l'Arc jurassien. Il contribue à son renforcement sur les scènes fédérale, intercantonale et transfrontalière.

arcjurassien.ch, selon la mission qu'elle effectue, arborera:

- les couleurs d'arcjurassien.ch pour les activités propres à l'association,
- les couleurs de la Conférence TransJurassienne (CTJ) pour les activités effectuées dans le cadre de la CTJ,
- les couleurs d'Interreg pour la Coordination régionale Interreg Arc jurassien (CRAJ).

L'organigramme ci-dessous illustre ce fonctionnement:





«L'arc jurassien en perspective» atlas cartographique, CEAT/EPFL, **arc**jurassien.ch/OSTAJ. Plate-forme de concentration de l'Arc jurassien, mars 2010.

### **HISTORIQUE**

En 1994, les cantons de Berne, du Jura, de Neuchâtel et de Vaud créent une association chargée de la coopération transfrontalière: la CTJ-Suisse. Son but: promouvoir un développement équilibré de l'Arc jurassien franco-suisse. Avec ses partenaires français, la CTJ-Suisse constitue l'organisme de coopération transfrontalier de l'Arc jurassien connu sous le nom de Conférence Trans-Jurassienne. Cette Conférence est issue d'un accord intergouvernemental conclu en 1985 déjà, qui lie les cantons de la CTJ-Suisse à la Région Franche-Comté.

Si, à ses débuts, la CTJ-Suisse ne se démarque guère de la CTJ, elle prend peu à peu de l'indépendance pour travailler à ses propres activités et soutenir certains projets. Ce qui, avec le temps, a pu créer une confusion avec la CTJ.

Pour améliorer la lisibilité de leur actions, les cantons décident de revoir les statuts de l'association et de lui donner un nouveau nom et une nouvelle identité visuelle: **arc**jurassien.ch. Nous sommes le 27 octobre 2008. Les missions sont élargies et intègrent désormais, en plus de la coopération transfrontalière, la concertation et la coordination intercantonales. L'objectif est clair: renforcer la cohérence et la visibilité de l'Arc jurassien suisse.

### **MEMBRES**

arcjurassien.ch est une association de droit privé dont les membres sont les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Le pouvoir de décision appartient à l'assemblée générale. Les cantons membres y disposent chacun d'un siège, occupé en principe par un membre du gouvernement.

Une présidence tournante, normalement de quatre ans, a été instituée. Le Conseiller d'Etat vaudois Pascal Broulis a assuré cette fonction de 2008 à juin 2013. Jean-Nathanaël Karakash, Conseiller d'Etat neuchâtelois, assume désormais cette fonction.

Le comité est l'organe exécutif. Il est composé d'un membre du gouvernement de chaque canton membre et se réunit trois à quatre fois par an. Ses membres sont actuellement:

Berne Philippe Perrenoud, conseiller d'Etat

Jura Michel Probst, ministre Neuchâtel Jean-Nathanaël Karakash,

conseiller d'Etat

Vaud Pascal Broulis, conseiller d'Etat









L'association peut se doter de commissions nommées par l'assemblée générale et de groupes de travail ad hoc.

La Commission «Coordination régionale Interreg Arc jurassien» a été instituée le 27 octobre 2008. Elle est présidée par le représentant neuchâtelois au sein du comité et est en charge de la mise en œuvre du programme Interreg IV France-Suisse.

La «Commission de politique régionale», instituée le 8 juin 2012, est également présidée par le représentant neuchâtelois au sein du comité; elle est en charge du programme intercantonal de politique régionale de l'Arc jurassien.

# 3

### **EQUIPE**

Le secrétariat général est chargé d'exécuter les décisions du comité et d'animer l'ensemble de la structure. Il est formé d'une secrétaire générale et de trois collaborateurs scientifiques:



Mireille Gasser, secrétaire générale. (arcjurassien.ch, CTJ, Interreg, RVAJ) mireille.gasser@ne.ch



Sandrine Lo Ricco, secrétaire générale-adjointe. (arcjurassien.ch, Interreg) sandrine.loricco@ne.ch

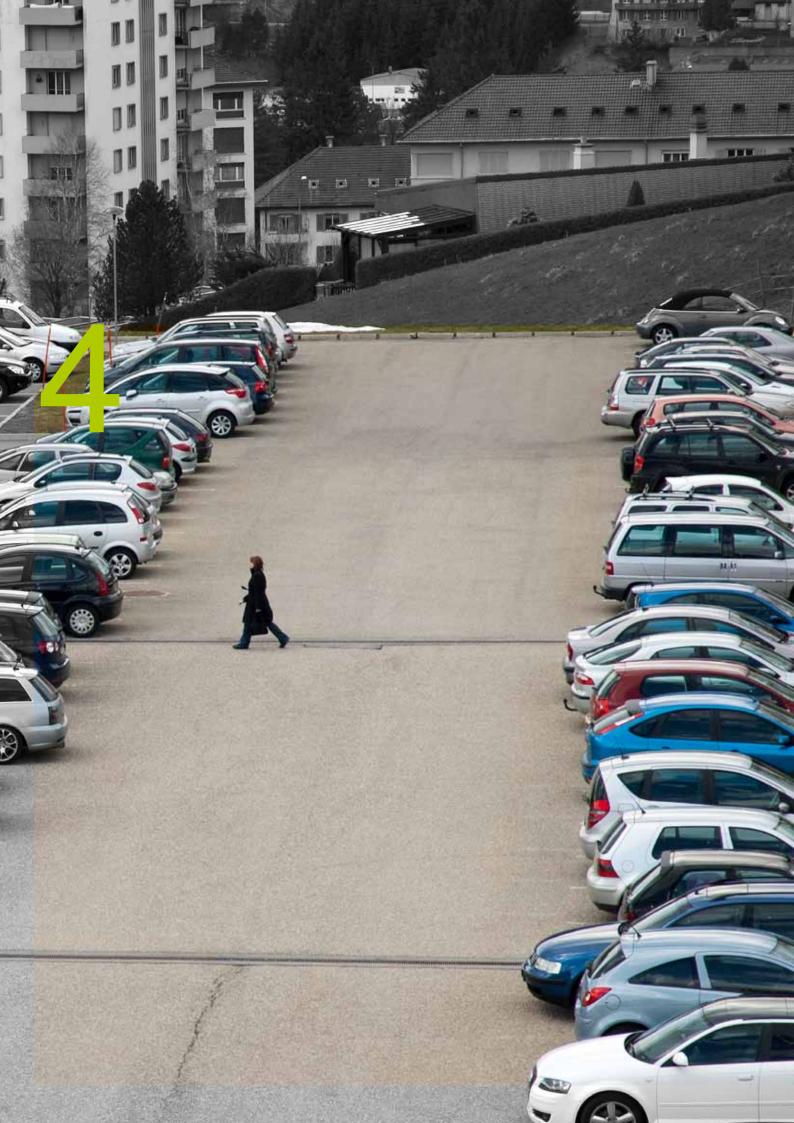


Yannick Rappan, collaborateur scientifique. (arcjurassien.ch, CTJ, RVAJ) yannick.rappan@ne.ch

Alexandre Gabus, collaborateur scientifique. (arcjurassien.ch, Minnovarc) alexandre.gabus@ne.ch

Le secrétariat s'appuie également sur des renforts ponctuels.





### LES ACTIVITÉS ET LES PROJETS

L'Association **arc**jurassien.ch est active sur différents axes où elle évolue en son nom propre:

- Organisation d'une plate-forme de concertation intercantonale;
   participation au dialogue intercantonal, fédéral et transfrontalier.
- Développement de projets structurants pour l'Arc jurassien (Minnovarc et covoiturage).
- Prises de position politiques et partenariat: défense des intérêts de la région au niveau national, en particulier auprès des instances fédérales; collaboration avec le département du Doubs.

### PLATE-FORME DE CONCERTATION

arcjurassien.ch vise à renforcer et développer la concertation intercantonale. Une plate-forme de concertation a été instaurée pour alimenter le dialogue entre les cantons, la Confédération et l'espace transfrontalier: il est important que l'Arc jurassien s'affirme en tant que région socio-économique forte et reconnue.

La plate-forme rassemble les principaux acteurs politiques, économiques et institutionnels de l'Arc jurassien, avec notamment des représentants du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) et de la Conférence TransJurassienne (CTJ).

L'installation de cet instrument s'est fait à travers un premier cycle de conférences annuelles sur le thème de «L'Arc jurassien, une vision, une chance, un défi» (2009-2010-2011).

Un premier temps de réflexion a consisté à répondre à la question «Quel Arc jurassien voulonsnous d'ici 30 à 40 ans?» Cette démarche prend appui sur de nombreux travaux et réflexions antérieurs.



Plate-forme de concertation 2010, Bienne.

### 4.1.1 LA VISION (2009)

Cette étape a permis de récolter des idées et des propositions qui ont ensuite été travaillées dans huit ateliers: territoire et identité, gouvernance, économie, aménagement du territoire, formation, transports, énergie, démographie et santé. Des axes ont été tracés pour les étapes suivantes.

### 4.1.2 LA CHANCE (2010)

Pour cette deuxième étape, la réflexion a porté sur la notion de «territoire de projets».

L'Arc jurassien est-il une échelle pertinente pour le développement de projets structurants?

Pour apporter les premiers éléments de réponse, il a été jugé important de se doter d'une cartographie qui répertorie les atouts et les faiblesses de la région. (Voir ci-contre).

Sur la base des travaux des ateliers organisés en 2009, 4 thèmes sont approfondis: les microtechniques, la formation, l'énergie, la gouvernance. Les plus-values d'une coordination sont identifiées et mises en perspective.



L'atlas géographique «L'Arc jurassien en perspective»



# UNE VISION, UNE CHANCE, UN DEFI... ""À MON ARC JURASSIEN!... TIM A RED S.

### 4.1.3 LE DÉFI (2011)

L'édition précédente ayant dessiné des pistes d'action, trois défis majeurs sont thématisés :

### · Le défi transfrontalier

Plusieurs axes de travail sont identifiés dans les transports, la formation professionnelle et universitaire, l'économie, l'environnement...

Mais la coopération transfrontalière n'est pas tout: l'Arc jurassien doit aussi se renforcer côté suisse, avec des politiques sectorielles mieux coordonnées, une meilleure gouvernance intercantonale.

### · Le défi de la mise en œuvre

Un cadre stratégique s'impose. Un programme de mise en œuvre de la Loi sur la Politique Régionale (LPR) à l'échelle de l'Arc jurassien suisse pour les années 2012 à 2015 est proposé.

**arc**jurassien.ch souhaite cependant poursuivre une réflexion allant au-delà de la LPR, qui est par nature fortement économique. Un programme général de développement pour l'Arc jurassien est donc souhaité.

La mise en œuvre de projets est capitale; c'est pourquoi deux exemples sont présentés: Le pôle suisse de technologie solaire et La destination touristique Jura & Trois-Lacs.

### · Le défi de la communication

Principale piste évoquée: la définition d'une marque territoriale à même de renforcer la visibilité de la région et le sentiment d'appartenance de ses habitants.

Un document de synthèse a été réalisé à l'issue de ces 3 plates-formes. Il est téléchargeable sur le site d'arcjurassien.ch ou directement via:



### **MINNOVARC**

Ce projet franco-suisse est conçu pour stimuler l'innovation dans les microtechniques. Il est porté par **arc**jurassien.ch et la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs.

Face à la pression concurrentielle exercée dans le domaine des microtechniques, le projet Minnovarc vise à renforcer le croisement, le métissage et l'expansion des réseaux de compétences technologiques et de contacts commerciaux des entreprises et des laboratoires de l'Arc jurassien franco-suisse. L'objectif est d'étendre leurs options en matière d'innovation, de marketing, de projets nouveaux et d'accès à des marchés émergents.

Pour soutenir cette action, Minnovarc s'appuie sur trois instruments:

- Un Think Tank formé d'une vingtaine de personnalités issues des milieux industriels, académiques et institutionnels. Un livre blanc sera prochainement publié. Il apportera aux décideurs politiques et économiques, une vision stratégique de l'avenir des microtechniques. Une étude cartographique des microtechniques a été publiée en collaboration avec l'OSTAJ (voir ci-contre à gauche).

- Les Ateliers Microtechniques & Innovation réunissent des chefs d'entreprise et des responsables de laboratoires. Ces rencontres ont lieu tous les six mois, alternativement en Suisse et en France; le but est de stimuler les collaborations et l'émergence de projets. Six sessions se sont tenues et ont réuni une centaine d'entreprises et de laboratoires. Un vaste ensemble de thèmes relatifs aux marchés porteurs pour les microtechniques ont été abordés (systèmes intelligents, cleantech, medtech, biodiversité, domotique, horlogerie, automobile, robotique industrielle, etc.). Des projets concrets ont été ouverts à de nouveaux partenaires (entre autres un projet de réalité augmentée appliquée au dentaire, ou encore une série de projets pour l'assistance aux personnes âgées). Une trentaine de pistes ont émergé et sont suivies par l'équipe Minnovarc.
- Le déploiement d'un méta-portail répertoriant plus de 200 sites web spécifiques aux microtechniques de l'Arc jurassien franco-suisse.

Elaboré en 2009, le projet Minnovarc est soutenu par le programme Interreg et bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de la Confédération pour la période allant de septembre 2010 à août 2013. Des réflexions sont en cours pour pérenniser cette opération dans le cadre d'un nouveau projet Innovarc, qui étendrait le champ d'action sur des couples technologies-marchés au-delà des microtechniques.

De nombreuses vidéos et des documents détaillés sont accessibles sur www.minnovarc.eu.





Etude cartographique des microtechniques dans l'Arc jurassien franco-suisse.

### Partenaires:

























Des actions de communication sont menées dans les entreprises pour sensibiliser leurs collaborateurs au covoiturage. Ceux disposés à covoiturer placent un fanion sur leur voiture.

### LES INTERPRESES FIT LEURS EFFECTUS SUA LE TURRITCHES SUEDIA DE L'ARC ARRASSIN SINCE BALL LE LICHE SUEDIA DE L'ARC ARRASSIN SINCE BALL Centror de Jura 11000 emplos 2000 myslos 5700 my

Les entreprises et leurs effectifs sur le territoire suisse de l'Arc jurassien: un bassin de covoitureurs potentiels. (Données OSTAJ RFE 2008 et indicateurs frontaliers 1er T 2012)

# 43

### **COVOITURAGE**

**«À plusieurs, c'est meilleur»**: ce slogan donne le ton à un dispositif de covoiturage original proposé aux 100'000 employés de l'Arc jurassien, mis en place par huit partenaires français et suisses. **arc**jurassien.ch est porteur du projet pour la Suisse, aux côtés du Parc naturel régional du Haut-Jura.

Simple et sympathique, flexible et accessible en tout temps et en tout lieu, le covoiturage ouvre une voie innovante dans la mobilité!

Des animations en entreprises ont été lancées en septembre 2012 et s'achèveront en décembre 2013. Elles concernent successivement la Vallée de Joux et le Nord vaudois (3° trimestre 2012), le canton du Jura (1° trimestre 2013) et les communes des Brenets, du Locle et de La Chaux-de-Fonds (2° trimestre 2013). Une campagne générale sera relancée au 2° semestre 2013.

Originalité du dispositif: une plate-forme téléphonique a été créée pour les mises en relation et les inscriptions. L'appel est gratuit.

Un ensemble d'outils de communication sont disponibles pour les entreprises intéressées: affiches, flyers, diaporama de présentation, vidéos-reportages. La plupart de ces supports sont téléchargeables.

Fin mai 2013, 56 entreprises ont adhéré au projet, totalisant 15'000 salariés.

Avec ce programme, **arc**jurassien.ch, ses partenaires et les entreprises adhérantes contribuent au désengorgement des axes routiers transfrontaliers les plus chargés, à la réduction du stress des frontaliers, conducteurs et employés ainsi qu'à la diminution des émissions de CO<sup>2</sup>.

Ce projet est soutenu par le programme Interreg et bénéficie du soutien financier de l'Union européenne et de la Confédération. Appels gratuits depuis la France 00 41 (0)800 25 26 27 depuis la Suisse 0800 25 26 27 www.covoituragearcjurassien.com



### Partenaires:





















### PRISES DE POSITION POLITIQUES ET PARTENARIAT

**arc**jurassien.ch prend régulièrement position sur les dossiers importants pour l'Arc jurassien. Les intérêts régionaux sont ainsi défendus au niveau national auprès de la Confédération.

### 4.4.1 PROJET DE TERRITOIRE SUISSE

Mis en consultation en 2011, le Projet de territoire fixe des stratégies pour le développement territorial suisse. Il doit servir de dénominateur commun à une politique mieux coordonnée et durable. La Confédération, les cantons et les communes l'ont élaboré conjointement en visant une adhésion la plus large possible. Ce document reconnait l'Arc jurassien en tant que l'un des 12 territoires d'action en Suisse.

**arc**jurassien.ch a fait connaître sa position durant la phase de consultation, relevant que le texte ne donne pas toute son importance:

- aux échanges de l'Arc jurassien avec les territoires métropolitains du Plateau suisse,
- aux liens avec Bâle, Berne et le Bassin lémanique.

L'analyse figurant dans le projet doit être complétée, cela dans une vision plus globale positionnant l'Arc jurassien entre les pôles de développement métropolitains suisses et la France voisine. La reconnaissance de sa force économique doit permettre de dialoguer à égalité avec les autres territoires d'action et de mieux faire valoir ses spécificités.

La Suisse a trop tendance à privilégier l'Arc alpin, avec ses centres touristiques de renom, et à méconnaître le rayonnement exceptionnel de l'Arc jurassien dans la sphère industrielle.

### 4.4.2 VOTATION SUR LA RECONDUCTION ET L'EXTENSION DE LA LIBRE CIRCULATION DES PERSONNES ENTRE LA SUISSE ET L'UNION EUROPÉENNE

Le 8 février 2009, le peuple suisse a accepté par 60% le texte de l'arrêté fédéral visant à étendre la libre circulation aux nouveaux membres de l'Union européenne: la Bulgarie et la Roumanie.

L'enjeu était essentiel pour la Suisse et l'Arc jurassien, très ouvert sur les marchés extérieurs: **arc**jurassien.ch a nettement pris position pour le oui.

### 4.4.3 STRATÉGIE DE RACCORDEMENT DE L'ARC JURASSIEN SUISSE AU RÉSEAU LGV FRANÇAIS

Plus récemment, **arc**jurassien.ch a fait part à la Conseillère fédérale Doris Leuthard de ses craintes quant à l'avenir des liaisons TGV de l'Arc jurassien. L'association suit avec attention les discussions relatives au maintien de la liaison TGV Paris-Neuchâtel-Berne.

La Ligne à grande vitesse LGV Rhin-Rhône a été mise en service le 11 décembre 2011. **arc**jurassien.ch, les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud entendent disposer de bonnes connexions aux gares TGV de Dijon, Besançon et Belfort. Durant l'année 2010, ils ont mené à cette fin des études pour une stratégie performante de raccordement.

Ces prises de position sont accessibles sur le site: www.arcjurassien.ch



Rencontre à Lausanne le 30 septembre 2010. Mireille GASSER, Secrétaire générale d'arcjurassien.ch, Pascal BROULIS, Président d'arcjurassien.ch, Claude JEANNEROT, Président du Conseil général du Doubs, Gildas BARRUOL, Directeur Général des Services du Département du Doubs.

### 4.4.4 PARTENARIAT AVEC LE DÉPARTEMENT DU DOUBS

Un partenariat pérenne entre le département du Doubs et **arc**jurassien.ch constitue un facteur de développement important pour les deux territoires et permet de resserrer les liens historiques et géographiques: forts de cette conviction, Claude Jeannerot et Pascal Broulis ont exprimé le 30 septembre 2010 à Lausanne une volonté commune d'œuvrer dans ce sens.

Cette rencontre a permis, notamment, de lancer le projet franco-suisse de la Terra Salina porté par la Saline royale d'Arc-et-Senans et par l'Association pour le Développement du Nord vaudois (ADNV).



### POLITIQUE RÉGIONALE. LE PROGRAMME ARC JURASSIEN

La loi fédérale sur la politique régionale (LPR) permet de soutenir des projets à vocation économique générateurs de valeur ajoutée. L'un de ses volets concerne la mise en œuvre de programmes à l'échelle intercantonale.

### LE PROGRAMME DE MISE EN ŒUVRE (PMO)

Dans le cadre de la LPR, **arc**jurassien.ch a proposé puis élaboré un programme intercantonal de mise en oeuvre Arc jurassien pour les années 2012-2015.

Ce programme s'inscrit dans la continuité du programme de politique régionale BEJUNE 2008-2011, piloté par le canton de Neuchâtel. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été soutenus, dont certains sont désormais suivis par **arc**jurassien.ch.

Ainsi, dans le domaine économique, **arc**jurassien.ch assure le pilotage des projets BEJUNE «ValMé-Tech» (Valorisation des métiers techniques dans l'Arc jurassien) et «Identité économique de l'Arc jurassien». Ces projets ont fait l'objet d'une extension en 2012 au canton de Vaud.

Le programme actuel, qui recouvre les quatre cantons, est doté de CHF 3,2 millions d'aides à fonds perdus, financés à parts égales par la Confédération et les cantons. Pour être soutenus, les projets doivent s'inscrire dans trois domaines.

- Economie:
  - renforcement des systèmes industriels, renouvellement des compétences et des savoir-faire,
- Tourisme:
   création de nouveaux produits touristique intercantonaux, amélioration des prestations,
- Gouvernance: renforcement des processus de coordination et de collaboration.

Fin juin 2013, cinq projets bénéficient du soutien du PMO Arc jurassien: trois sur l'axe économique et deux en matière de tourisme, pour un total de CHF 1'164'156 million de subventions fédérales et cantonales.

### LA COMMISSION LPR

Afin d'assurer la mise en œuvre du PMO Arc jurassien, le comité d'**arc**jurassien.ch a créé en son sein une commission LPR, présidée par le canton de Neuchâtel, en sa qualité de canton responsable du PMO Arc jurassien vis-à-vis du Secrétariat d'Etat à l'économie.

Cette commission est composée d'un comité stratégique et d'un comité technique. Elle s'appuie dans son fonctionnement sur le secrétariat de l'association **arc**jurassien.ch.

Le comité stratégique, constitué des membres du comité d'**arc**jurassien.ch, décide de l'orientation générale du programme et de l'attribution des subventions LPR sur préavis du comité technique.

Le comité technique, formé des responsables LPR cantonaux, est responsable de la mise en œuvre du programme et préavise les demandes de financement.

Le contenu des projets est analysé par des groupes d'accompagnement thématiques composés d'experts du domaine.



Un tissu économique à la pointe de la technologie. Accélérateur de particules à l'Institut des Microtechniques Appliquées de la HE-ARC.



### ARCJURASSIEN.CH ET LA CONFÉRENCE TRANSJURASSIENNE

L'association **arc**jurassien.ch a pour mission de dynamiser la coopération transfrontalière et d'encourager l'aménagement concerté et convergent de l'Arc jurassien. Son action s'inscrit notamment dans le cadre de la Conférence TransJurassienne (CTJ).

### LA CTJ

Organisme politique de concertation, plateforme d'échanges et de coopération transfrontalière, la CTJ réunit la Région et la Préfecture de Franche-Comté, ainsi que les cantons membres d'**arc**jurassien.ch.

La CTJ coordonne également la réalisation de projets. Ses priorités: le développement économique, les transports, la formation professionnelle, le développement durable. Son fonctionnement repose sur:

- un Bureau, organe décisionnel réunissant les trois coprésidents CTJ,
- un Conseil, organe consultatif,
- des groupes de travail,
- un secrétariat, assuré pour la partie Suisse par le secrétariat d'**arc**jurassien.ch.



www.conference-transjurassienne.org

### **CONSEIL DE LA CTJ**

Instance consultative, le Conseil se réunit une fois par an autour d'un thème spécifique.

### 6.2.1 ANNÉE 2009, NEUCHÂTEL

### Thème: «La difficile cohésion économique de l'Arc jurassien franco-suisse»

Au centre des délibérations, deux études :

- la structure des salaires de part et d'autre de la frontière (étude conduite par l'Observatoire Statistique Transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ),
- la mise en place d'une stratégie de codéveloppement économique à l'échelle de l'Arc jurassien (étude mandatée par la CTJ et conduite par l'Université de Neuchâtel et l'Agence régionale de codéveloppement côté franc-comtois).

### 6.2.2 ANNÉE 2010, BESANÇON

Thème: «La mobilité dans l'Arc jurassien», avec une présentation du Schéma de cohérence des mobilités transfrontalière de l'Arc jurassien commandé par la CTJ.

Ce schéma met en évidence un projet de développement capable de fédérer les acteurs concernés et d'orienter l'action des pouvoirs publics. Son objectif: faire du territoire de la CTJ, une région véritablement interconnectée pour renforcer son dynamisme économique et son attrait touristique.

### 6.2.3 ANNÉE 2011, LA CHAUX-DE-FONDS

Thème: «La formation professionnelle transfrontalière, quels enjeux pour l'Arc jurassien?»

On se trouve ici au cœur de préoccupations communes, dans un contexte économique difficile. Pour ce territoire de savoir-faire historiques, les enjeux sont multiples. Deux exemples:

- le développement de synergies et de réseaux entre partenaires de la formation,
- la validation des acquis et de l'expérience.

Cette dynamique devra aboutir à une cartographie des compétences et des lieux de formations, à la possibilité de contrats d'apprentissage franco-suisse, une meilleure adéquation des compétences et des besoins, et la valorisation des métiers techniques.

### 6.2.4 ANNÉE 2012, BESANÇON

### Thème: «Prospective, aménagement et développement du territoire transjurassien»

Avec cette édition, la CTJ ouvre un cycle de réflexion sur l'aménagement durable de l'Arc jurassien. Le portrait d'un Arc jurassien dynamique fort de nombreux atouts est dressé. Un bref inventaire des outils à disposition est présenté. Afin de poursuivre ces réflexions, la Préfecture de Région et arcjurassien.ch ont confié un mandat à la Mission Opérationnelle Transfrontalière, afin d'élaborer un plan stratégique pour le développement durable de l'Arc jurassien.

Ce document devrait être disponible d'ici la fin de l'année 2013.



### RÔLE D'ARCJURASSIEN.CH

Aux côtés de la Préfecture et de la Région Franche-Comté, **arc**jurassien.ch assure l'animation, la coprésidence et le secrétariat de la CTJ.

Elle finance la part suisse des actions de la CTJ et assume le partage suisse des dossiers Interreg déposés par la CTJ.

Les actuels coprésidents sont:

- pour l'Etat français:
   Stéphane Fratacci, préfet de région,
- pour le Conseil régional de Franche-Comté:
   Marie-Guite Dufay, présidente,
- pour arcjurassien.ch:
   Pascal Broulis, président.
   (Jean-Nathanaël Karakash à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013).





Brochure du Schéma, réalisée par la CTJ.



### SCHÉMA DE COHÉRENCE DES MOBILITÉS TRANSFRONTALIÈRES

La mobilité et les transports sont une clé du dynamisme du territoire régional: la CTJ a donc initié en 2009 l'élaboration d'un *Schéma stratégique de développement* avec comme objectif l'émergence d'une région interconnectée.

Ce document, finalisé en 2011, est basé sur un diagnostic solide et une démarche participative, capables de fédérer les différents acteurs et d'orienter l'action des pouvoirs publics.

Il préconise le développement des fréquences des services existants, voire la création de nouvelles relations, le but étant de relier entre eux les pôles urbains et les gares TGV par des lignes de transports publics cadencées. Fréquence cible souhaitée: deux heures.

L'étude, montée aux échelles interurbaine et frontalière, montre que l'on peut tendre vers cet objectif sans nouvelles infrastructures, en exploitant au mieux des lignes existantes.

### Priorités:

A l'échelle interurbaine

 renforcer l'offre ferroviaire Besançon -La Chaux-de-Fonds et développer une offre régulière Dijon/Besançon - Lausanne/ Neuchâtel.

A l'échelle frontalière

- renforcer l'offre ferroviaire entre l'Abergement et Vallorbe.
- poursuivre le renforcement de l'offre ferroviaire Morteau-La Chaux-de-Fonds,
- étendre en France les liaisons par bus déjà en service côté Suisse,
- soutenir les mesures d'encouragement au report modal (covoiturage, plans de mobilité, réglementation du stationnement, etc.).

Ce *Schéma* a reçu le soutien financier d'Interreg IV France-Suisse. Il définit les actions à entreprendre. Pragmatique et volontariste, ce programme se décline dans les politiques de transport établies par chacun des partenaires.

Une plaquette de communication a été réalisée par la CTJ; illustrée par des cartes, elle permet de saisir facilement les enjeux régionaux de la mobilité.

### OBSERVATOIRE STATISTIQUE TRANSFRONTALIER DE L'ARC JURASSIEN (OSTAJ)

L'OSTAJ, créé en 2005 par la CTJ, est un outil d'observation et d'information statistique harmonisé entre les régions jurassiennes. Il fournit des éléments utiles à l'analyse de leur situation économique et sociale; il assure notamment un suivi des accords bilatéraux conclus entre l'Union européenne et la Suisse, en portant une attention particulière aux effets induits par la libre circulation des personnes.

L'OSTAJ travaille sur tout le territoire de la CTJ: Région de Franche-Comté, cantons de Berne (pour le Jura bernois), du Jura, de Neuchâtel et de Vaud. L'INSEE Franche-Comté et les services statistiques cantonaux sont étroitement associés à l'OSTAJ.

Les analyses portent sur les priorités décidées par la CTJ: démographie, mouvements de population, entreprises, marché du travail, profil du frontalier, comparaison des salaires, horlogerie, logement, portraits de territoires, etc.

Des indicateurs conjoncturels sont publiés tous les trois mois. Une cartographie interactive est consultable sur internet.

Soutenu par Interreg jusqu'en 2011, l'OSTAJ fonctionne désormais avec les seuls financements de ses partenaires.

Les travaux de l'OSTAJ peuvent être consultés sur: www.ostaj.org



## **6 5 .**

### FORMATION PROFESSIONNELLE

La CTJ a manifesté sa volonté de traiter ce thème franco-suisse dans une approche cohérente. A la suite du Conseil CTJ 2011, un comité de pilotage a été instauré, représentatif des partenaires concernés.

De part et d'autre de la frontière, des disparités de développement sont constatées: les flux frontaliers et l'évolution démographique en témoignent. Une tension est apparue entre besoins de formation et demandes d'emploi.

Aujourd'hui, la France propose des formations qualifiantes recherchées en Suisse. Plusieurs projets public-privé témoignent, à l'échelle locale, d'une réelle volonté de développer des partenariats entre les entreprises et les établissements de formation.

Dans ce contexte, il convient d'identifier le socle sur lequel fonder une collaboration transfrontalière répondant aux réalités macro-économiques et aux attentes.

Un des leviers essentiels de l'efficacité industrielle de l'Arc jurassien franco-suisse étant la qualité de la main-d'œuvre, il convient de valoriser les formations techniques. Différentes pistes d'action ont été tracées:

- analyser les métiers en lien avec l'offre de formation en utilisant les données statistiques et cartographiques en cours de construction,
- étudier la faisabilité d'un contrat transfrontalier de formation duale,
- motiver la jeunesse pour les métiers industriels,
- développer des complémentarités et des mutualisations de moyens entre centres de formation.



### **ECONOMIE**

Dans le volet économique de la CTJ, deux projets sont à relever:

### 6.7.1 ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE, INNOVATION

De nombreux projets existent dans ce domaine. Les collaborations franco-suisses sont néanmoins insuffisamment développées en regard du nombre d'institutions actives sur ce territoire. C'est pourquoi la CTJ, de concert avec les principaux acteurs concernés, encourage l'émergence de projets de recherche durables et une mise en commun des savoirs.

Dans un premier temps, un colloque a été organisé le 8 mars 2012 à Besançon avec des représentants des milieux de la formation, de la recherche, de l'économie et de la politique.

Très apprécié, ce colloque a permis d'identifier plusieurs pistes de collaboration possibles.

La CTJ travaille actuellement à la mise en place d'une communauté du savoir, de renseignement supérieur et de la recherche. Une déclaration d'intention de collaborer a déjà été signée par 17 partenaires.

### 6.7.2 ETUDE SUR LE CODÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

De part et d'autre d'une frontière de 250 km, on constate une large similitude des spécialités économiques, avec un accent fort sur la micromécanique, la microtechnique et l'horlogerie.

Ces secteurs, tous porteurs de potentialités en matière de diversité, s'appuient sur des savoir-faire industriels et technologiques éprouvés. L'étude CTJ 2009 sur le codéveloppement économique de l'Arc jurassien a débouché sur 19 propositions d'action, dont plusieurs se sont concrétisées dans le cadre du projet Minnovarc.



### AIRE DE PROXIMITÉ MONT-D'OR / CHASSERON

Empruntant leurs noms à deux montagnes emblématiques du massif jurassien, une aire de proximité a été circonscrite au sein de la CTJ. Cette structure comprend:

- 72 communes du Nord vaudois,
- 3 communes de la région du Val-de-Travers (NE),
- 79 communes françaises membres du Pays du Haut-Doubs.

L'aire de proximité Mont d'Or / Chasseron est avant tout un espace de travail, d'échanges et d'action. Domaines concernés: tourisme, environnement, sports, loisirs, culture et transports. Des groupes de travail réunissent et coordonnent les forces vives sous la supervision d'un comité de pilotage. Plusieurs projets ont été réalisés, dont la Route de l'Absinthe.

Le comité de pilotage est actuellement coprésidé par le syndic d'Yverdon-les-Bains, M. Daniel von Siebenthal, et le maire de Pontarlier et président du Pays du Haut-Doubs, M. Patrick Genre.



69

34'000 tonnes de déchets sont transportées par année entre Glovelier, Tavannes et La Chaux-de-Fonds par les Chemins de Fer du Jura pour Arc Jurassien Déchets.

### **ENVIRONNEMENT - TRAITEMENT DES DÉCHETS**

Protéger l'environnement, préserver les ressources naturelles, traiter les déchets: autant d'impératifs pour la collectivité.

La CTJ a organisé un cycle de conférences en partenariat avec:

- Arc Jurassien Déchets,
- l'ADEME: Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (Franche-Comté),
- l'ASCOMADE: Association de collectivités comtoises pour la maîtrise des déchets et de l'environnement.

En 2009 à La Chaux-de-Fonds, en 2010 à Besançon et en 2011 à Tramelan, des journées francosuisses d'échanges ont été organisées pour une discussion aux niveaux techniques et politiques. Les participants ont appris à se connaître et ont identifié les domaines offrant des possibilités de collaboration. Durant la session 2011, deux thèmes ont été présentés:

- l'amélioration de la communication auprès des habitants sur les dispositifs de ramassage, de valorisation et d'élimination des déchets (projet en préparation),
- la construction de partenariats transfrontaliers sur la valorisation et le recyclage, à l'exemple de La Chaux-de-Fonds et de Besançon.

La rencontre s'est poursuivie par l'inauguration de la Fondation Arc Jurassien Déchets, structure appelée à fédérer les acteurs du secteur, issus des cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud.

### **AUTRES PROJETS**

Pour illustrer les travaux de la CTJ, trois exemples concrets:

### 6.10.1 SE FORMER EN PAYS VOISIN (2006-2008)

Le projet s'appuie sur un réseau franco-suisse de professionnels qui conseillent, informent et soutiennent les jeunes dans leur parcours préprofessionnel et professionnel, ainsi que la construction de leurs projets. Ce réseau permet de faire le point, de changer de métier, de reprendre une activité, de se former et de se perfectionner. Il apporte une aide dans les démarches et recherches à entreprendre. Ce projet a bénéficié du soutien d'Interreg III. Il était porté par la CTJ-CH.



Les pâturages boisés (CH) ou prés-bois (F), riches en valeurs naturelles et culturelles, constituent un patrimoine partagé, mais aussi menacé par l'évolution des politiques agricoles des deux côtés de la frontière.

La CTJ tient à sauvegarder ces paysages emblématiques de l'Arc jurassien. Elle collabore avec l'Institut fédéral de recherche WSL, la Commission internationale des pâturages boisés et la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté.

Un projet mis en place en 2005 vise à élaborer un plan de gestion intégrée de ces espaces à l'attention de leurs gestionnaires et exploitants. Soutenu par Interreg III, porté par la CTJ-CH puis par **arc**jurassien.ch côté suisse, le projet entend démontrer la valeur identitaire et patrimoniale des pâturages boisés, valeur qu'il s'agit de faire apprécier du grand public.

Le projet s'est achevé fin 2008 avec la présentation des résultats à La Sagne (NE) devant un auditoire de 130 personnes. La nécessité d'une gestion intégrée a été réaffirmée dans des messages forts en provenance de tout l'Arc jurassien.



Le pâturage boisé, un paysage caractéristique de l'Arc jurassien.

La CTJ a édité un manuel pour la gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'Arc jurassien. Riche de 160 pages et de plus de 30 auteurs, il réalise la synthèse de tous les résultats du projet. Il propose une typologie simplifiée des pâturages boisés, des outils de diagnostic, des conseils de gestion et une base commune pour l'élaboration d'un plan de gestion intégrée. (Pour consulter le manuel, voir ci-contre à gauche).

### **6.10.3 RAID NATURE ÉCRIN VERT** (2001-2010)

Original, transfrontalier, sportif et culturel, le Raid nature Écrin Vert a réuni chaque année pendant 10 ans un millier de lycéens suisses et franc-comtois pour une randonnée à VTT dans l'Arc jurassien. Outre son côté sportif, l'événement avait pour but de créer des échanges sous forme d'activités culturelles. La dernière édition s'est tenue en 2010 à Champagnole (F).



Manuel pour la gestion intégrée des paysages sylvo-pastoraux de l'Arc jurassien.





### **ARCJURASSIEN.CH ET INTERREG**

Les programmes Interreg s'inscrivent dans le cadre de la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne (UE). Ils visent à développer la coopération transfrontalière, interrégionale et transnationale aux frontières internes et externes de l'UE. La Suisse est associée à ces programmes depuis 1994.

### LE PROGRAMME INTERREG IV FRANCE-SUISSE

Le programme Interreg IV France-Suisse est soutenu par l'Union européenne à hauteur de 55 millions d'euros. La Confédération y participe pour un montant de CHF 10 millions, dont 5,5 à disposition de l'Arc jurassien. Ces financements proviennent de la loi sur la politique régionale suisse (LPR). Les cantons se sont engagés à apporter un montant au moins équivalent à ceux de la Confédération.

Le programme Interreg IV couvre deux espaces de coopération contigus: le Bassin lémanique et l'Arc jurassien. Sa gestion côté français est assumée par le Conseil régional de Franche-Comté. Côté suisse, la gestion est bicéphale, avec une coordination régionale pour l'Arc jurassien, et une autre pour le Bassin lémanique.

Les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud ont confié à arcjurassien.ch la mise en œuvre du programme Interreg IV France-Suisse dans l'Arc jurassien.

### ALLEMAGNE **FRANCE ITALIE**

Les partenaires suisses sont les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel, Vaud, Valais et Genève. Côté français, les départements du Territoire de Belfort, Doubs, Jura, Ain et Haute-Savoie, ainsi que les régions et préfectures de Franche-Comté et de Rhône-Alpes.





L'objectif d'Interreg IV France-Suisse 2007-2013 est de «contribuer à un développement équilibré de l'espace de coopération franco-suisse. à même de produire de manière innovante et performante des valeurs ajoutées durables». Cet objectif se décline à travers trois axes prioritaires:

- 1. Compétitivité économique et innovation.
- 2. Aménagement du territoire,
- 3. Qualité de vie et services

### LA COORDINATION RÉGIONALE INTERREG ARC JURASSIEN

Cette mission d'arcjurassien.ch est accomplie par sa commission Coordination régionale Arc jurassien (CRAJ), présidée par le représentant neuchâtelois au sein du comité d'arcjurassien.ch. Le Canton de Neuchâtel agit en tant que canton responsable du volet transfrontalier de l'Arc jurassien auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

Dans le cadre du programme France-Suisse, la CRAJ est membre de l'ensemble des organes du partenariat:

- Le Secrétariat Technique Conjoint (STC).
   Il instruit le montage administratif et financier du dossier en interaction avec les porteurs de projets. La participation suisse est assurée par un collaborateur d'arcjurassien.ch, qui agit au bénéfice des deux coordinations régionales (Interreg, CRAJ).
- Le comité technique d'instruction. Il consolide les instructions techniques conduites côté français et côté suisse.
- Le comité de programmation. Sur la base des préavis des comités techniques d'instruction, il décide de l'affectation des subventions européennes et fédérales.
- Le comité de suivi. Cette instance politique est responsable de la conduite stratégique du programme.
- La cellule d'appui. Cet organe technique est chargé de mettre en œuvre les décisions du comité de suivi.

Depuis 2012, la CRAJ est également engagée dans la préparation du programme Interreg V France-Suisse 2014-2020.

Au niveau suisse, la CRAJ a effectué plusieurs démarches de sensibilisation auprès des élus politiques et des conseillers fédéraux sur la problématique de l'insertion d'Interreg dans la LPR, notamment en vue de la préparation d'Interreg V. La CRAJ a également participé à certains groupes de travail mis en place par le SECO et regiosuisse pour le suivi de la politique régionale. Elle participe régulièrement aux réunions des coordinations régionales Interreg suisse, qu'elle représente dans le cadre de la brochure RegioPlus et du groupe de travail CHMOS.

101 projets ont été instruits et programmés fin mai 2013, dont 45 concernent l'Arc jurassien.

Ces projets représentent un coût total franco-suisse de CHF 146,5 millions dont CHF 54,7 millions à charge de la partie suisse.

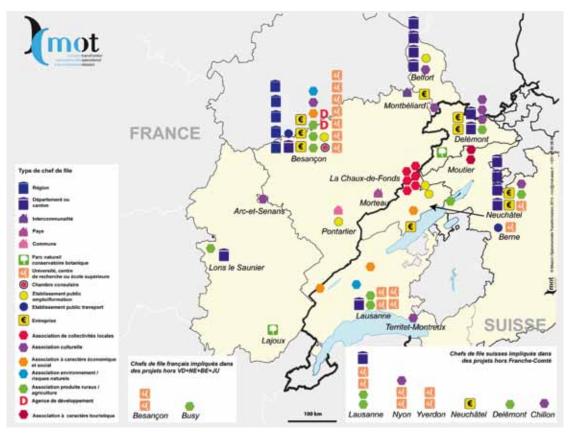
Côté Arc jurassien, les financements proviennent de la Confédération (CHF3,92 millions), des cantons (CHF4,96 millions), d'autres financements publics (CHF4,26 millions) et de privés (CHF2,90 millions).





regiosuisse est le Centre national du réseau de développement régional; il a été créé au début de 2008 par le Secrétariat d'Etat à l'économie SECO en tant que mesure d'accompagnement de la mise en œuvre de la Nouvelle politique régionale (NPR).

www.regiosuisse.ch



Localisation des porteurs de projet Interreg IV France-Suisse dans l'Arc jurassien.

### LE RÔLE D'**ARC**JURASSIEN.CH

Outre son activité en tant que Coordination régionale Arc jurassien, **arc**jurassien.ch intervient également à deux autres niveaux dans le cadre de projets Interreg:

 En tant que partenaire, arcjurassien.ch peut soutenir financièrement des projets portés par des tiers, comme par exemple la plate-forme transfrontalière de formation professionnelle de l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD). En tant que **porteur de projet**, **arc**jurassien.ch est force de proposition et joue un rôle moteur dans les projets suivants:

- Étude sur le co-développement économique dans l'Arc Jurassien,
- Minnovarc: promotion de l'innovation dans les microtechniques,
- Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ),
- Schéma des mobilités transfrontalières de l'Arc jurassien,
- Promotion du covoiturage dans l'Arc jurassien.

Une convention a été établie pour que les projets soient instruits par la coordination du Bassin lémanique afin d'éviter qu'**arc**jurassien.ch soit juge et partie.



### MANDAT DU RÉSEAU DES VILLES DE L'ARC JURASSIEN (RVAJ)

Le RVAJ regroupe dix-sept communes réparties sur les quatre cantons de l'Arc jurassien. Son objectif : faire progresser la construction d'une zone économique, culturelle et touristique forte et homogène.

- Canton de Berne: Bienne, La Neuveville, Moutier, Saint-Imier,
   Tramelan, Tavannes
- Canton de Vaud: Grandson, Le Chenit, Orbe, Sainte-Croix,
   Yverdon-les-Bains
- Canton de Neuchâtel: La Chaux-de-Fonds, Le Locle,
   Neuchâtel, Val-de-Travers
- Canton du Jura: Delémont, Porrentruy

(en gras: villes membres du Bureau)

Le RVAJ et **arc**jurassien.ch se rejoignent dans une même volonté de consolider la concertation et la collaboration au sein de l'Arc jurassien; fort de cette convergence, le RVAJ a confié en septembre 2008 à **arc**jurassien.ch, un mandat de secrétariat, de coordination et d'animation du Réseau.

### Le secrétariat

Ses tâches comprennent les convocations aux séances, la rédaction des procès-verbaux, la comptabilité générale, l'archivage, la mise en visibilité du RVAJ (notamment sur Internet). Une rubrique RVAJ est en ligne sur le site d'**arc**jurassien.ch.

### Coordination et représentation

Le secrétariat assure la coordination entre le Bureau du RVAJ et les organisations de projets mises en place par le Réseau, notamment dans le cadre des projets «Tourisme» et «Energie».

**arc**jurassien.ch assure également la représentation du RVAJ auprès des instances partenaires (Confédération, cantons, association de développement régional, etc.).



Le passeport cinéma, un projet du RVAJ. Pour plus d'infos, www.passeport-cinema.ch ou 032 889 76 05.

### **Animations**

Cette activité englobe la préparation et le suivi des dossiers, ainsi que les propositions d'actions à l'intention du RVAJ.

Le secrétariat est appelé à s'impliquer directement dans la réalisation et la coordination de projets culturel tels que le «Passeport cinéma dans l'Arc jurassien» et «Lieux de mémoire et desseins d'avenir». Au travers d'offres cinématographiques, culturelles et touristiques, le «Passeport cinéma» fait découvrir l'Arc jurassien à bon compte et valorise les salles associatives. Quant au projet sur les «Lieux de mémoire», l'intention est de recenser et de rendre visible la trace de l'histoire industrielle de la région.

Le secrétariat est chargé par ailleurs de promouvoir à l'échelle du RVAJ le projet « Vélospot » initié par la Ville de Bienne: un système de vélos libre-service. Ce concept pourrait être étendu à l'ensemble des communes du RVAJ; il est actuellement testé à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle.

### Rencontres

Le Comité d'**arc**jurassien.ch et le Bureau du RVAJ se réunissent régulièrement. Le RVAJ a également été associé aux plate-formes de concertation mises en place par **arc**jurassien.ch en 2009, 2010 et 2011, afin d'appuyer les démarches à l'échelle de la région.



Le Réseau remplit des fonctions importantes:

- il permet de consolider les forces existantes et de jouer sur le partage d'expériences,
- il crée un espace de dialogue à l'échelle de la région,
   il denne un profil et une
- il donne un profil et une visibilité à l'Arc jurassien,
- il renforce le poids de cette région dans ses relations avec les régions voisines et la Confédération.

L'OUTC (JURASSIEN) pix a REDS

### COMMUNICATION

### Le logo

Un espace, quatre partenaires...



### Le site internet

### www.arcjurassien.ch

Créé en octobre 2008 simultanément avec le logo et régulièrement mis à jour, le site a été «relifté» et redynamisé à fin 2012. Il accueille en moyenne 500 visiteurs par mois.

### La newsletter

En lien avec le site, ARC NEWS permet de suivre l'actualité (projets, travaux en cours). Cinq numéros ont paru (no 5: 25 janvier 2013). Destinataires: environ 1'000 contacts, soit le carnet d'adresses complet d'**arc**jurassien.ch.



### La vidéo

Des interviews de personnalités de la région ont été réunies au sein d'une vidéo dans le cadre de la plate-forme de concertation 2010 (lien dans le code QR ci-contre).

### Mix et Remix

Le dessinateur de presse et illustrateur Mix et Remix a été associé à la plate-forme de concertation 2011. Les dessins réalisés à cette occasion ont été utilisés par **arc**jurassien.ch, notamment pour illustrer ses vœux de bonne année.

**arc**jurassien.ch communique régulièrement dans le cadre des différents projets qu'elle porte (covoiturage, Minnovarc, prises de position, etc.).





### **ASPECTS FINANCIERS**

**arc**jurassien.ch a succédé à la CTJ-Suisse le 27 octobre 2008. La structuration des comptes dans sa présentation actuelle a été mise en place en 2009. Pour des questions de lisibilité, seuls les exercices comptables 2009 à 2012 sont présentés ci-après.

### BILAN DES ANNÉES 2009-2012

Actifs (CHF)	2009	2010	2011	2012
Disponibles (caisse + CCP)	108'671.47	101'078.72	94'267.97	97'125.59
Comptes courants Etat	614'683.29	653'914.04	601'877.88	470'745.84
Débiteurs	109'549.86	74'956.07	99'000.00	34'000.00
Actifs transitoires	8'381.04	11'448.60	4'707.25	75'852.75
Solde sur projets en cours	80'750.00	46'285.48	23'569.52	152'556.90
Actifs immobilisés	1.00	1.00	1.00	1.00
TOTAL ACTIFS	922'036.66	887'683.91	823'423.62	830'282.08

Passifs (CHF)	2009	2010	2011	2012
Créanciers	111'434.70	60'745.75	0.00	0.00
Passifs transitoires	23'899.23	28'809.95	114'623.65	107'961.30
Solde sur projets en cours	562'687.56	664'128.56	595'306.04	594'148.16
Résultats	63'899.39	64'190.64	59'080.37	59'688.96
Résultats reportés	63'536.59	63'899.39	64'190.64	59'080.37
Résultat de l'exercice	362.80	291.25	-5'110.27	608.59
Réserves	160'115.78	69'809.01	54'413.56	68'483.66
TOTAL PASSIFS	922'036.66	887'683.91	823'423.62	830'282.08

### **COMPTE D'EXPLOITATION 2009-2012**

Charges (CHF)	2009	2010	2011	2012
Personnel	355'640.63	352'937.17	373'978.55	400'983.20
Matériel	11'600.25	7'845.60	4'985.22	5'261.23
Locaux	10'314.17	11'707.08	14'944.75	15'321.71
Administration	30'319.98	49'577.40	37'801.42	36'652.91
Charges financières	0.00	181.01	21.56	13.82
Charges projets	386'276.71	325'354.80	466'360.05	487'715.07
TOTAL DES CHARGES	794'151.74	747'603.06	898'091.55	945'947.94

Revenus (CHF)	2009	2010	2011	2012
Revenus divers	388'741.83	398'663.00	413'323.45	486'821.45
Imputations internes	23'525.00	33'065.00	36'450.00	30'220.00
Réseau des Villes de l'Arc Jurassien	60'000.00	60'000.00	65'000.00	65'000.00
Cantons	200'000.00	200'000.00	200'000.00	240'000.00
Confédération Interreg	80'000.00	85'000.00	85'000.00	85'000.00
Coordination Interreg Bassin lémanique	13'000.00	20'000.00	23'000.00	23'000.00
Programme LPR				40'000.00
Revenus divers	12'216.83	598.00	3'873.45	3'601.45
Produits sur projets	527'988.09	444'295.05	531'965.49	447'538.46
Revenus financiers	1'996.00	1'316.51	1'171.23	621.46
TOTAL DES REVENUS	918'725.92	844'274.56	946'460.17	934'981.37
Variation compte de projets	-156'064.58	-135'905.52	-65'605.44	40'176.61
Variation comptes de réserves	14'353.20	17'025.27	-3'873.45	-28'601.45
Variation groupe de concertation	17'500.00	22'500.00	16'000.00	0.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	362.80	291.25	-5'110.27	608.59

### **arc**jurassien**•**ch

Rue de la Paix 13 CH-2300 La Chaux-de-Fonds Tél. +41 32 889 76 05 Fax +41 32 722 04 81 info@arcjurassien.ch www.**arc**jurassien.ch